

PREMIERES ASSISES REGIONALES DES SPORTS DE NATURE GRAND EST

DISCOURS OFFICIELS

Jean Marc HAAS-BECKER, président du Comité Régional Olympique et sportif Grand Est (CROSGE)

Les sports de nature font l'objet d'un partenariat de longue date pour le CROS. Un Diagnostic Territorial Approfondi (DTA) sur les sports de nature a été réalisé en Alsace 10 ans plus tôt, avec la collaboration de la DRDJSCS Alsace de l'époque. Ce travail avait débouché sur 15 préconisations, qui pour la plupart d'entre-elles, ont été réalisées comme la création d'un centre de ressources sports de nature.

L'avenir du sport, et c'est d'autant plus vrai pour les sports de nature, réside dans ce partenariat entre tous les acteurs qui contribuent à son développement. Le Grand Est est un territoire géographique exceptionnel pour la pratique de ces activités et leurs développements.

Le CROSGE préconise un état des lieux précis des équipements sportifs dans le cadre d'un DTA à l'échelle du Grand Est et la mise en place d'un événement Sports de Nature à décliner sur les territoires.

Jean Paul OMEYER, vice-président en charge du sport du Comité Régional Grand Est

Les sports de nature sont par la loi une compétence dédiée aux conseils départementaux. L'heure actuelle est consacrée à la nouvelle organisation du sport avec la mise en place de l'agence nationale du sport. Il faut ainsi réfléchir à un observatoire et des outils à mettre en place au niveau régional.

Le Schéma Régionale du Développement des Sports (SRDS) a identifié les sports de nature, comme un outil de développement économique des territoires. L'observatoire va observer les écarts, les endroits en carence d'activité, le taux de vétusté des équipements sportifs de nature. L'observation va pouvoir apporter des conseils pour permettre le développement de ces pratiques.

Brigitte DEMPT, directrice régionale adjointe de la Direction Régionale et Départementale Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS)

Cette action partenariale s'articule autour de 3 objectifs prioritaires :

- Structurer l'offre de pleine nature en favorisant les Commissions Départementales des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI)
- La formation et le renforcement des compétences dans le domaine des sports de nature avec notamment la création d'une antenne du CREPS de Nancy à la maison de la montagne de La Bresse, qui ouvre dès la rentrée prochaine le Diplôme d'État d'Accompagnateur en Moyenne Montagne (DE AMM) et le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Activités Pour Tous (BPJEPS APT).
- Développer une Carto web des sites de pleine nature

Ces assises donnent l'occasion, autour de l'observatoire alimenté entre autres par les données du service « Stats » de la DRDJSCS, d'être une première étape pour obtenir une vision de l'existant afin d'élaborer une stratégie future de développement.

ÉPANOUISSEMENT DES PUBLICS PAR LES SPORTS DE NATURE

Intervenant : Francis GAILLARD, directeur du Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN)

La compétence portée par les départements prend corps, et une des volontés du PRNSN est que 100% des départements soient dotés de CDESI dans les années à venir. **Le PRNSN félicite cette initiative régionale entre différents partenaires qui partent ensemble sur des projets communs.** Le Grand Est est un territoire propice à la pratique des sports de nature avec sa situation géographique.

Les questions qui gravitent autour des sports de nature concernent :

- Le développement territorial
- La valorisation patrimoniale
- Le vivre ensemble et partage des espaces

Il s'agit donc de répondre à des enjeux de société qui évoluent constamment et qui renvoient à d'autres champs tels que la restauration, l'hébergement, le tourisme et donc au secteur marchand. La question de la mobilité est primordiale pour favoriser l'accès aux sites en préservant les milieux. Ces aspects doivent être pensés au moment d'aménager les espaces, sites et itinéraires afin d'être exemplaires. L'approche éducative est également essentielle et ouvre forcément d'autres perspectives qui dépassent la pratique sportive.

Les sports de nature impliquent le respect de la propriété privée, le respect de l'environnement de pratique pour les générations futures, et le conseil régulier auprès des usagers de mêmes espaces. De nombreuses préoccupations sont présentes chez les acteurs publics depuis un certain temps. A commencer par le volet du tourisme, puis de plus en plus, à s'interroger sur la santé et notamment le bien-être.

La plupart des pratiquants de sports de nature sont auto-organisés et voici leurs critères de motivation à la pratique :

- La détente
- Le contact avec la nature
- La santé

Pour épanouir le public, les offres doivent répondre à ces motivations premières, pour ne pas perdre du public et garantir leurs épanouissements. A noter que l'on comptabilise près de 15 Millions de pratiquants réguliers des sports de nature en France. Il s'agit plutôt d'un homme CSP+, qui vit en zone urbaine (10% des pratiquants évoluent en ville). L'épanouissement des publics impliquent également de penser l'accompagnement et l'encadrement de la pratique par des professionnels et des bénévoles. La question des ressources se pose et la compétence des éducateurs fait partie des enjeux cruciaux.

Il y a un vrai enjeu de société au travers des jeunes, puisque ces derniers ont perdu 25% de leurs capacités cardiovasculaires en 42 ans. Le déficit de contact avec la nature touche également de plus en plus nos jeunes. Des solutions existent et les sports de nature en font totalement partie. Un axe « sports de nature » est à travailler avec les Collèges, Centres Sociaux, Centres de Loisirs.

« Épanouir, c'est connaître et comprendre. C'est pour cette raison que l'observatoire s'inscrit dans une démarche intéressante pour l'avenir. »

LES CHIFFRES CLES DU GRAND EST

Intervenants : Philippe FISCHER, DRDJSCS GE et Marie RINGEISEN, CROS GE

Les chiffres sont disponibles dans le dossier presse et avec le support PowerPoint.

- Le poids des sports de nature en France

25 Millions de pratiquants, dont 2,8 Millions de licenciés : un ratio d'un licencié pour 10 pratiquants.

Les sports de nature représentent 45% des médailles aux Jeux Olympiques.

- Focus sur le Grand Est.

1,75 Millions de pratiquants dans le Grand Est pour 188 983 licenciés (progression régulière, +36% en 15 ans) : suit la tendance nationale pour le ratio licencié-pratiquant.

23% de l'emploi sportif

Peu mixité chez les licenciés :

- Les pratiques aériennes : 90% d'hommes
- Les pratiques terrestres : 60% d'hommes, ce sont les pratiques qui enregistrent le meilleur taux de mixité mais avec certains contre-exemples comme l'équitation et ses 90% de femmes.

Motivations divergentes selon les tranches d'âges :

- 15 - 29 ans : les sensations fortes avec le BMX, escalade, snowboard.
- 30 - 49 ans : la forme avec le triathlon, trail, ski nautique.
- 50 - 70 ans : rester en bonne santé avec la randonnée pédestre et la marche nordique.

- Équipements

163 types d'équipements recensés dans le Recensement des Équipements Sportifs (RES) dont 62 pour les sports de nature. De plus en plus de salle indoor, comme pour l'escalade ou le Snow Park inédit d'Amnéville. On retrouve les sports d'hiver dans les hautes Vosges et le Bas-Rhin. Présence de 4 tremplins sur notre territoire sur les 20 nationaux. Plus de 1000 équipements d'équitations.

Les données proviennent du RES, donc il faut être vigilant car elles sont souvent incomplètes. L'idée de cet observatoire est de compléter ces informations avec les bases de données des ligues, les CDESI et les compétences des départements.

- Haut Niveau

116 sportifs de Haut Niveau

- L'emploi et la formation

1717 diplômés

LES BIENFAITS DES SPORTS DE NATURE EN COHERENCE AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES

Intervenant : Patrick Laure, médecin conseiller, DRDJSCS

L'objectif est d'évoquer l'une des trois motivations à la pratique des sports de nature : la santé, qui est considérée comme une ressource sur l'épanouissement personnel du pratiquant. Depuis une dizaine d'années, des chercheurs s'intéressent aux APS à l'extérieur et on conclut qu'il y a des effets positifs importants que l'on retrouve en extérieur, contrairement aux autres APS.

Par exemple, chez les petits et adolescents, les sports de nature ont des effets bénéfiques comme le fait de bouger plus qu'en gymnase. La sédentarité va ainsi être réduite et on observe une amélioration des indicateurs de santé, qui sera plus importante que pour les autres APS. Les sports de nature ont démontré des capacités d'attention, de motivation à apprendre, de meilleure attention, de mémoire mieux stimulée et plus efficace et l'amélioration de l'ensemble des résultats scolaires.

Chez les adultes, on rencontre une meilleure adhésion : le taux d'absent est moins important chez les sports de nature que les autres APS. On observe un effet positif sur la santé mentale : l'estime de soi, le plaisir, la confiance en soi, l'affirmation de soi sont renforcés. Il y a également une diminution de quelques effets négatifs comme la colère. **Le champ prometteur de ces travaux est indéniable.**

- Pourquoi ces effets ? Une plus-value ?

En pleine nature, il faut s'adapter en permanence, à la visibilité, au relief, aux conditions météo. Cette adaptation va être utile dans le milieu familial, mais aussi professionnel. En milieu extérieur, l'air est moins pollué qu'en salle, qu'en piscine.

L'espace vert est connu pour son effet positif sur la santé en réduisant le stress et a un effet apaisant. Depuis quelques années, le même constat a été établi pour les espaces bleus, avec des effets prometteurs qu'on ne trouve pas avec les espaces bétonnés et urbains.

- Et concernant les dangers ?

Sur les travaux, aucune différence significative avec les autres APS.

- Exemple de tous ces propos au travers d'une activité de pleine nature : la plongée

Des effets physiques et biologiques, la réduction du stress, des effets psychologiques, la maîtrise de ses émotions, la capacité à communiquer, le renforcement de la solidarité, le sentiment de liberté, le développement de la confiance en autrui sont d'autant d'effets qu'entraîne la pratique de la plongée.

UNE COLLABORATION FORTE POUR LA CREATION D'UN OBSERVATOIRE GRAND EST

3 fonctions :

- Outil de production, à disposition des collectivités
- Outil de veille, en collaboration avec les départements
- Outil d'échange de savoir-faire et de bonne pratique

Apporter une méthodologie, constituer et animer des réseaux, réaliser des supports de communications sont au programme du futur observatoire.

Le projet de l'observatoire est à l'heure actuelle imaginé sous deux angles

- La réalisation d'un DTA sports de nature sur le Grand Est.
- Un site internet avec une double entrée : pour les pratiquants et pour les organisateurs de la pratique.

UN TRIO GAGNANT POUR LES SPORTS DE NATURE : L'EXEMPLE DE LA MEUSE

Intervenants : Madame CHAMPION, Conseillère Départementale en charge des sports de nature et Anne Laure ARONDEL, Secrétaire Générale du CDOS Meuse

Le département de la Meuse est composé à 37% de forêts et de nombreux cours d'eau. Sa proximité avec la Belgique et le Luxembourg permet de faire venir de nombreux touristes, et notamment les hollandais. En effet, une vélo-route européenne traverse le département (Euroroute 19). Le département a mis en place des éco-compteurs aux entrées et sorties du département. Ces éco-compteurs font la distinction entre les randonneurs pédestres et les cyclistes. Pour accroître le nombre de touristes sur cette route, les 3 acteurs (CD, CDOS, DDJSCS) célèbrent la pratique du vélo avec « L'échappée en Meuse » en faisant la promotion de leur département comme étant une « terre de destination pour les cyclistes ».

A la suite d'un diagnostic territorial approfondi en vue de proposer des sites touristiques exceptionnels pour la pratique des sports de nature, 3 enjeux en sont ressortis :

- Enjeu patrimonial. En effet, la Meuse est un territoire riche en immersion naturelle avec des paysages variés et adaptés à la pratique de sports de pleine nature.
- Enjeu d'attractivité touristique, avec une offre diversifiée.
- Enjeu pour les politiques transversales

Les sports de nature entraînent une préoccupation permanente avec la préservation des espaces naturels. Un travail a été effectué en amont avec le Parc Naturel Régional (PNR) de Lorraine et le conservatoire d'espace naturel de Lorraine. Donc, une véritable collaboration entre les acteurs est de rigueur, et il y a une valorisation de cette démarche avec les supports de communication.

Le Conseil Départemental de la Meuse est favorable à s'associer au projet d'observatoire.

CONCLUSION ET CLOTURE DE LA JOURNEE

Principales idées qui ont émergées au sein des différents ateliers de l'après-midi :

- **Besoins en encadrement** : former les pratiquants et les bénévoles, structurer les activités et la gestion de l'accessibilité.
- **Développement durable** : le problème des déchets sauvages dans la nature a été évoqué et l'organisation des activités sportives pour préserver l'environnement.
- **Mise en Tourisme** : un besoin en encadrement et concertation entre les acteurs liés au tourisme et au sport. Des moyens communs même si les objectifs sont divergents via les mutualisations. Des modes de gouvernance à adapter.
- **Encadrement** : outils de formation adaptés aux caractéristiques spécifiques des sports de nature. Obligation de diplômes pour encadrer les pratiques. Les structures sportives rencontrent également des problèmes organisationnels.
- **Manifestation pour demain** : les carences en matière de bénévoles, leurs statuts et la reconnaissance de leurs investissements.
- **Développer projet sports de nature sur territoire** : le partage politique, la qualité et la pertinence de la stratégie du territoire, l'identification et l'optimisation des ressources humaines sont les principaux facteurs pour le bon développement de projet « sports de nature ».